

## **LE RADON DANS LES DOMICILES : C'EST LE TEMPS DE LE MESURER**

### **Qu'est-ce que le radon?**

Le radon est un gaz radioactif présent naturellement dans le sol. Il peut s'infiltrer dans les résidences par les fissures et les ouvertures au niveau des fondations. On retrouve le radon principalement dans les pièces les plus basses de l'habitation, que ce soit au sous-sol ou au rez-de-chaussée.

### **Quels sont les effets sur la santé?**

Selon Santé Canada, l'exposition au radon serait la 2<sup>e</sup> cause de cancer du poumon au pays, après le tabagisme. Le tabagisme augmente considérablement l'effet néfaste du radon sur les poumons. Près de 16 % des décès par cancer du poumon sont associés à l'exposition au radon.

### **Comment détecter le radon?**

La saison hivernale est la meilleure période pour détecter la présence de radon, puisqu'en raison du froid, les portes et fenêtres des maisons restent fermées. Les concentrations de radon peuvent être mesurées à l'aide d'un petit appareil de détection facile à utiliser. L'appareil, nommé dosimètre, doit être installé durant les mois d'hiver pendant une période d'au moins trois mois dans une des pièces situées au plus bas étage habitée et fréquentée au moins 4 heures par jour. L'Association pulmonaire du Québec peut fournir le détecteur aux citoyens qui en font la demande, au coût d'environ 45 \$, incluant l'analyse. On peut aussi se procurer un détecteur auprès de CAA Québec, dans certaines quincailleries ainsi qu'auprès d'entreprises accréditées pour la mesure du radon.

### **Qui devrait effectuer une mesure de radon?**

Tous les propriétaires de résidences devraient mesurer le radon. Il ne faut pas se fier aux résultats du voisin, car les concentrations sont souvent très différentes d'une résidence à l'autre.

### **Comment corriger la situation?**

Si les concentrations de radon sont supérieures à 200 Becquerels/mètre cube (Bq/m<sup>3</sup>), il est préférable de contacter un entrepreneur accrédité pour les procédés d'atténuation des infiltrations. Selon le cas, les mesures correctives possibles vont du simple colmatage des fissures et des ouvertures dans les murs et les planchers jusqu'à l'installation d'un système de dépressurisation sous les fondations.

# LE RADON

## LISTE DES ADRESSES INTERNET UTILES

Direction de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale : [www.dspq.qc.ca/radon](http://www.dspq.qc.ca/radon)

Ministère de la Santé et des Services sociaux : [www.msss.gouv.qc.ca/radon](http://www.msss.gouv.qc.ca/radon)

Santé Canada : [www.santecanada.gc.ca/radon](http://www.santecanada.gc.ca/radon)

Association pulmonaire du Québec : [www.pq.poumon.ca/radon](http://www.pq.poumon.ca/radon)

Société canadienne du cancer [www.cancer.ca/radon](http://www.cancer.ca/radon)

CAA Québec : [www.caaquebec.com](http://www.caaquebec.com)

Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) : [www.cmhc-schl.gc.ca/fr](http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr)

Liste des professionnels certifiés en mesure et en atténuation du radon : <http://fr.c-nrpp.ca/trouver-un-professionnel>  
(Programme national de compétence sur le radon au Canada)